

VELCAN S.A.
Société anonyme de droit luxembourgeois
Au capital de 7.805.442 euros
Siège social : 11 avenue Guillaume L-1651 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 145006
(la « Société »)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUN 2016 SUR LES RESOLUTIONS PROPOSEES**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels 2015.

Nous vous communiquons les documents suivants :

- le rapport annuel de gestion consolidé 2015, incluant les comptes consolidés 2015, leurs annexes et le rapport d'audit établi par BDO Audit ;
- le rapport social 2015, incluant les comptes sociaux 2015, leurs annexes et le rapport d'audit établi par BDO Audit.

Le texte des résolutions proposées figure en annexe du présent rapport.

1- Présentation des rapports :

Nous vous présentons les rapports établis par le Conseil d'Administration et le Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société :

- le rapport annuel de gestion consolidé 2015, incluant les comptes consolidés 2015, leurs annexes et le rapport d'audit établi par BDO Audit ;
- le rapport social 2015, incluant les comptes sociaux 2015, leurs annexes et le rapport d'audit établi par BDO Audit.

Le Conseil, réunissant le quorum requis par l'article 9.2 des statuts de quatre administrateurs au moins présents ou représentés, peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

2- Propositions :

2.1 Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et visées par l'article 57 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée (1^{ère} résolution)

Le Conseil vous informe qu'aucune convention visée par l'article 57 de la loi du 10 août 1915 n'a été conclue au cours de l'exercice.

 1

2.2 Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises Agréé y afférant (2^{ème} résolution)

Le Conseil vous propose de bien vouloir approuver les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2015 (bilan, compte de résultat et annexe) du groupe VELCAN tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître un résultat net bénéficiaire, part du groupe, de 4.936 K €, ainsi que le rapport annuel de gestion du Conseil et le rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société sur les comptes consolidés.

2.3 Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises Agréé y afférant (3^{ème} et 4^{ème} résolutions)

Le Conseil vous propose de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels au 31 décembre 2015 (bilan, compte de résultat et annexe) de VELCAN S.A. tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître une perte de 4.214.762,25 €, ainsi que le rapport du Conseil sur ces comptes, et le rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société sur ces comptes.


Le Conseil vous demande de bien vouloir approuver l'affectation de la perte de 4.214.762,25 € au compte « Report à Nouveau », établissant ce dernier à – 8.591.239,27 €.

2.4 Décharges à donner aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion ainsi qu'au Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'exécution de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (5^{ème} et 6^{ème} résolutions)

Nous vous proposons de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ainsi qu'à BDO Audit, Réviseur d'Entreprises Agréé, pour l'exécution de sa mission au titre de l'exercice social 2015.

2.5 Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'exécution de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (7^{ème} résolution)

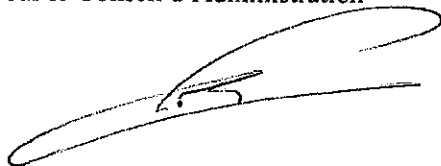
Le Conseil vous propose de bien vouloir renouveler le mandat en qualité de Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société, de BDO Audit, société anonyme ayant son siège social 2 avenue Charles de Gaulles, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147570, pour une période de un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.



Il est de l'avis du Conseil d'Administration de votre Société que ces projets de résolutions sont conformes aux intérêts de la Société et contribuent au développement du Groupe VELCAN.

Nous vous demanderons en conséquence de bien vouloir voter les décisions qui vous seront présentées.

Pour le Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe Pedrini', written over a horizontal line.

Monsieur Philippe Pedrini,
Président du Conseil d'Administration